

# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association d'Atout Fruit

**du 25 janvier 2020 à Chalabre (salle de l'abattoir)**



## **Avant-propos :**

L'assemblée générale ordinaire de l'association Atout Fruit s'est déroulée au sein d'une après-midi dédiée aux assemblées générales de 3 associations du territoire (Atout Fruit, Traverse 119 et LicTP - Liens et initiatives citoyennes en Terre Privilégiée). Trois présentations distinctes et indépendantes, encadrées par une introduction et une conclusion commune.

**Nombre de participants :** 49 dont 23 adhérents 2019 à Atout Fruit.

**Membres du Conseil d'Administration présents :** Paul COEFFARD (Président), Monique LE-MINEZ (vice-Présidente), Claude FRESSONNET (Secrétaire), François GONSE (Secrétaire adjoint), René MALEN (Trésorier), Michel ALEGRE, Roland Da COSTA, Hervé MACE, Christine MARIANNE-BALLE, Patrice SALERNO

Ouverture de la séance d'Atout Fruit : 14h28

Clôture de la séance d'Atout Fruit : 15h02

## **Ordre du jour**

Bilans transversaux financier et d'activités  
Moyens  
Perspectives  
Vote des bilans  
Vote du changement de siège social  
Election du Conseil d'Administration  
Echanges – Questions

## I. Bilans transversaux financier et d'activités

ATOUT FRUIT	TRAVERSE 119	LicTP	
LES BILANS	% = ventilation dons/subventions et charge salariale		
	RECETTES	DEPENSES	Valorisation bénévolat
<b>Aménagement et suivi du conservatoire fruitier</b>	5 736 € (20%)	5 498 € (15%)	2 411 € (30%)
<b>Sensibilisation et formation grand public</b>	2 954 € 2 868 € (10%)	5 042 € (10%)	1 206 € (15%)
<b>Education et sensibilisation jeune public</b>	340 € 1 434 € (5%)	1 329 € (5%)	402 € (5%)
<b>Diffusion végétale</b>	3 406 €	1 907 € (5%)	402 € (5%)
<b>Prestations autres</b>	350 €	1 329 € (5%)	-
<b>Fonctionnement général (coordination, communication)</b>	1 049 € 18 642 € (65%)	16 802 € (60%)	3 617 € (45%)
	<b>36 779 € (dont 28 680 € dons et subventions)</b>	<b>31 907 €</b>	<b>8 038 €</b>
11 636 € hors subventions publiques			

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES "GROUPÉES" - 25 JANVIER 2020 - CHALABRE

10

Les bilans financier et d'activités intégraux sont disponibles en version papier et sur le site internet. Il a été choisi de présenter un bilan financier analytique répartissant les mouvements financiers en fonction des activités de l'association. Ainsi, on prend conscience des activités les plus coûteuses et les plus rémunératrices.

Cette présentation permet de faire ressortir la répartition du temps de travail avec la « valorisation du bénévolat » d'une part et, d'autre part, dans la colonne « DEPENSES », ajoutée aux frais d'investissements, la ventilation de la charge salariale selon le pourcentage indiqué pour chaque ligne.

Dans les « RECETTES » la contribution des dons, subventions et récompenses est extraite et indiquée en vert. Elle est également répartie selon le temps de travail affecté à chaque activité.

Les principales activités d'Atout Fruit sont donc :

- **l'aménagement et le suivi du conservatoire fruitier de la Voie Verte**

Sont rappelés les travaux réalisés par l'association : mise en valeur de l'existant, greffage, plantation, avec un total de 316 arbres plantés et présents à ce jour sur le linéaire de la Voie Verte, dont 5 collections variétales (noisetiers à Lavelanet, poiriers à Laroque d'Olmes, cerisiers à cheval sur les communes de La-Bastide-sur-l'Hers et de Le Peyrat, vignes à Camon et figuiers à Bellegarde-du-Razès).

Entre Lavelanet et Bellegarde-du-Razès, 13 communes accueillent aujourd'hui des plantations et sites greffés. Les 1<sup>ers</sup> arbres plantés ont fière allure, on constate néanmoins des différences de croissances selon les sites, espèces et variétés. L'ensemble des arbres sont régulièrement suivis, notamment en période chaude où il faut rester vigilent quant au bon

arroisage et débroussaillage des jeunes arbres. Est rappelé et salué l'ensemble des partenariats mis en place avec les communes et l'implication des services techniques veillant sérieusement sur ces jeunes plantations. L'implication d'écoles dans l'entretien est également indiqué avec l'exemple très réussi du suivi de la collection de figuiers à Bellegarde-du-Razès.

Un zoom est fait sur les travaux en cours des tronçons audois entre Sainte-Colombe-sur-l'Hers et Bellegarde-du-Razès, expliquant que les plantations reprendront sur le département de l'Aude à la saison 2020-2021.

- **la sensibilisation et la formation du grand public**

Sous la forme de stages « professionnels » internes à Atout Fruit ou pour des commanditaires externes (greffe, taille fruitière), de chantiers collectifs (plantations, greffage, cueillette et transformation) et de sorties et visites (randonnées botaniques et visites de vergers). Tous ces moments sont propices à la transmission de savoirs et savoir-faire, encouragent l'implication citoyenne et ouvrent l'esprit aux initiatives locales.

Il est important de noter qu'Atout Fruit a fait les démarches pour re-devenir organisme de formation et permet aujourd'hui aux cotisants MSA de bénéficier des fonds de formation VIVEA. La nouvelle formule des stages à la journée avec un contenu plus dense rencontre un fort succès puisque 2 stages sur 3 ont affiché complet.

La fréquentation des chantiers collectifs a doublé au cours de l'année 2019.

- **l'éducation et la sensibilisation du jeune public**

Sous la forme d'animations ou d'ateliers pédagogiques à destination des scolaires ou centres de loisirs sur les thèmes de :

- l'observation de son environnement : accueil de l'école primaire de Chalabre et du Centre d'Accueil de Loisir de Villeneuve d'Olmes autour de la pépinière et des plantations réalisées à Chalabre,
- implication dans le conservatoire fruitier : participation des écoles primaires de Lavelanet (Lamartine) et de Bellegarde-du-Razès aux plantations, paillage et installation des protections des jeunes plants,
- initiation à la biodiversité par le goût : goûters hebdomadaires de variétés anciennes de pommes au Collège de Chalabre.

- **le fonctionnement général**

La réalisation de toutes ces actions n'est rendue possible que par un important travail de coordination et de communication. Il est rappelé que le fonctionnement général, comprenant aussi une grande part d'administratif, représente 60% du temps de travail salarié et 45% du temps accordé par les bénévoles. Dans l'optique de ne pas dépendre uniquement des subventions et dons, l'association développe de nouvelles activités rémunératrices afin d'accroître la part d'autofinancement dans la gestion du conservatoire

fruitier ouvert de la Voie Verte. C'est le cas de la diffusion végétale et de nouvelles prestations.

- **la diffusion végétale**

Il s'agit d'une activité de vente de fruitiers variétés anciennes, réalisée sous la forme d'achat-revente en partenariat avec les pépiniéristes locaux partenaires de l'opération du conservatoire et partageant une éthique de production. Cette démarche s'inscrit dans le volet de « diffusion » qui permet à la fois de sensibiliser aux variétés anciennes et de conserver par la replantation dans les vergers particuliers comme professionnels.

- **des prestations autres**

En 2019 Atout Fruit a débuté deux activités comme prestataires. La première consiste en le suivi d'un verger collection de pommiers pour le GAEC Ambroisie afin de caractériser les variétés, d'être en mesure d'optimiser les récoltes et de proposer une gamme pertinente de variétés anciennes répondant à la demande des consommateurs. La seconde est la réalisation d'une brochure sur le patrimoine fruitier du territoire Pyrénées Audoises dans le cadre de la démarche TERRA RURAL portée par la Communauté de communes Pyrénées Audoise. La coopérative des Jardins de la Haute Vallée a répondu à l'appel à projet et sous-traite une partie de ce travail à Atout Fruit. Si les travaux ont débuté en 2019, les « fruits » ne se récolteront qu'en 2020.

## II. Les Moyens

### **ATOUT FRUIT**

### TRAVERSE 119

### LicTP

#### **LES MOYENS**

##### **Être identifié sur le territoire**

- Local à Chalabre : permanences
- Communication (stands, presse, internet, activités)
- Associations partenaires



##### **Soutiens financiers**

- Subventions publiques
- Récompenses (Trophée Biodiversité Occitanie)
- Dons et subventions privés



##### **Forte mobilisation bénévole**

A l'issue de ces bilans sont rappelés les moyens mobilisés pour mener à bien cette ambitieuse initiative que représente le conservatoire fruitier ouvert de la Voie Verte.

- **Identification sur le territoire** : c'est indéniablement la progression marquante de l'année 2019 pour Atout Fruit avec principalement l'installation de son local et bureau dans l'ancienne gare de Chalabre. La municipalité est remerciée pour le soutien apporté à l'association depuis le lancement de ses activités. Cette identification est également due à des progrès en communication grâce à des membres du conseil d'administration dynamiques sur les stands, des relais fréquents dans la presse locale voire Régionale et sur internet, mais également grâce aux activités proposées qui répondent à des attentes des citoyens qui sont près à se déplacer de loin. Les partenariats mis en place avec plusieurs associations permettent d'élargir le spectre de diffusion.
- **Soutiens financiers** : Sont remerciés les principaux financeurs, à avoir le conseil départemental de l'Aude présent aux côtés de l'association depuis 2017, le conseil départemental de l'Ariège ayant rejoint l'initiative en 2019, la Communauté de communes du Pays d'Olmes ayant attribué une subvention de fonctionnement à Atout Fruit en 2019 et l'ensemble des communes partenaires. Est également remerciée la Fondation Léa Nature ayant attribué une subvention pour 3 années (2019 à 2021) en soutien du conservatoire fruitier. Enfin, il est souligné le Trophée Régional remporté dans la catégorie « Biodiversité et Tourisme » par l'association dans le cadre des Trophées pour la biodiversité.

### III. Perspectives

**ATOUT FRUIT**

TRAVERSE 119

LicTP

**BILAN 2019**

**96 adhérents**  
**Stages complets**  
**Nombreuses sollicitations**

**Installation à la gare**



**IDENTIFICATION**

**PERSPECTIVES 2020**

**Poursuite de l'aménagement végétal**  
**Signalétique pédagogique sur le parcours**  
**Améliorer l'autonomie de l'association (moyens matériels)**  
**Développer les interventions auprès de la jeunesse**



**DEMENAGER LE SIEGE SOCIAL**

Un bilan très positif pour l'exercice 2019 d'Atout Fruit avec une augmentation nette du nombre d'adhérents (96 en 2019 contre 63 en 2018), des stages complets et une identification renforcée.

Pour 2020, l'association souhaite avant tout consolider les partenariats existants, tout en poursuivant l'aménagement végétal du conservatoire et en débutant l'installation d'une signalétique pédagogique sur laquelle elle travaille en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude. Face au constat de la dépendance aux prêts matériels des bénévoles, il est également prévu d'améliorer l'autonomie matérielle de l'association, notamment par la participation au budget participatif proposé par le Département de l'Aude en 2020 qui permettrait d'acquérir des outils de plantations et d'entretien des fruitiers, un véhicule pour le transport du matériel, des arbres, d'une cuve à eau pour relayer les communes sur l'arrosage quand nécessaire, des outils pédagogiques performants comme par exemple un atelier mobile de fabrication de jus fruits. Enfin, un des objectifs majeurs pour 2020 est de développer les interventions auprès du jeune public.

L'installation d'Atout Fruit dans les locaux de l'ancienne gare de Chalabre, confère à l'association une présence physique, un lieu où rencontrer ses membres, un lieu d'exposition, de vente de ses produits et des arbres fruitiers ainsi qu'un lieu de stockage pour son matériel. Sa localisation sur le parcours même de la Voie Verte a également encouragé le conseil d'administration à proposer le transfert du siège social d'Atout Fruit de MIREPOIX à CHALABRE, entraînant de ce fait un changement de département.

#### **IV. Vote des bilans**

Pour rappel, selon les statuts de l'association Atout Fruit, aucun quorum n'est demandé.

Le bilan financier est voté POUR par l'assemblée des adhérents 2019 présents ou représentés.

Le bilan d'activités est voté POUR par l'assemblée des adhérents 2019 présents ou représentés.

#### **V. Vote du changement de siège social**

Le transfert du siège social à l'adresse – La Gare, ZA de la Gare, La Plaine Saint-Pierre, 11230 CHALABRE – et le changement des statuts de l'association qui lui est relatif sont votés par l'assemblée des adhérents 2019 présents ou représentés.

#### **VI. Election du Conseil d'Administration**

Aucune sortie ou entrée du conseil d'administration n'est proposées. Sa composition est votée par l'assemblée des adhérents 2019 présents ou représentés.

#### **VII. Echanges – Questions**

Pas de remarque ou intervention